



association royale  
des architectes de liège

**ARALg**

Prochaine rencontre technique :

le mardi 08 novembre 2016

**COVERS Heating**  
**Evolution & enjeux de la ventilation dans la PEB**

qui se tiendra à **l'ARALg**,  
quai des Ardennes 12 à 4020 Liège, le

**Mardi 8 novembre 2016 à 17:30 heures**

17H30

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 4 octobre 2016
- Correspondance et communications
- Elections statutaires 2016
- Divers

Interruption de séance

18h45

**Evolution et enjeux de la ventilation dans la PEB**

*Exposé par Alain MEESEN / Ir Architecte*

L'énergie et le logement. Evolution de la PEB et perspectives à l'horizon 2020.  
Qu'entend-on par concept de confort et qualité d'air en ventilation ? Pourquoi ventiler à la demande ?

19H00

**Covers Energy Pack**

Présentation d'un concept innovant alliant récupération d'énergie sur la ventilation, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire

*Exposé par David VERSCHEURE*

*Admin. délégué de COVERS s.a.*

Introduction au système, dimensionnement, rentabilité.  
Etude de cas en logement individuel et collectif.  
Questions-réponses



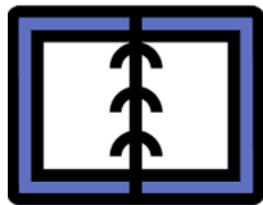
20H00

Clôture

Inscription souhaitée pour 03-11-16 : [info@aralg.be](mailto:info@aralg.be)

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe MEILLEUR, Président



## A VOS AGENDAS !

- |   |                            |   |
|---|----------------------------|---|
| ✘ | <b>08 novembre 2016</b>    | <b>ARALg – Assemblée générale – élections statutaires<br/>Rencontre technique : COVERS Heating</b>  |
| ✘ | <b>18-20 novembre 2016</b> | <b>ARALg en collaboration avec la XICC<br/>SALON ENERGIE+ Conférences techniques<br/>18-11-16 INSCRIPTION obligatoire au walking dinner</b> |
| ✘ | <b>06 décembre 2016</b>    | <b>ARALg – Assemblée générale<br/>Rencontre technique : 2 TEC 2</b>   |

### COTISATIONS 2016 :

Membres effectifs :	135 €
Membres aspirants :	75 €
Membres pensionnés :	75 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :	
1 <sup>ère</sup> année à l'ARALg :	GRATUIT
2 <sup>ème</sup> année à l'ARALg :	15 €
3 <sup>ème</sup> année à l'ARALg :	25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de l'année suivante.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Contact secrétariat : [info@aralg.be](mailto:info@aralg.be) - 04/340.04.60.

#### **ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE**

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE  
Tél. : 04-340.04.60 – [info@aralg.be](mailto:info@aralg.be)

### ELECTIONS STATUTAIRES

Lors de l'assemblée générale du mois de novembre, il sera procédé aux élections statutaires 2016 afin de renouveler partiellement les comités et commissions suivantes :

Comités	Mandats vacants	Candidats rééligibles	Candidats
<b>COMITE DIRECTEUR</b>	2 mandats	MEILLEUR Philippe ZWEBER Marc	
<b>COMITE JURIDIQUE</b>	1 mandat	GLAUDE Jean	
<b>CONSEIL DE DISCIPLINE</b>	<i>Pas mandat</i>		
<b>COMMISSION MITOYENNETE</b>	<i>Non limité</i>	TELLER Henri	HORACEK Zdenek MANIA Daniel
<b>COMITE D'ENTRAIDE</b>	<i>Pas de mandat</i>		



#### 09-11-2016 DESIGN STATION Liège

En co-organisation avec Wallonie Design, Café Numérique Liège explorera l'**impact des nouvelles technologies et des innovations dans l'architecture**. Le secteur des activités liées aux bâtiments, de la conception à la maintenance en passant par la construction, serait l'un des moins digitalisés. L'impact du numérique est pourtant en train de se faire ressentir dans le domaine. Parmi les outils numériques existants, on observe notamment le développement de systèmes de maquette numérique spécifique ou de nouvelles techniques de numérisation 3D des édifices. Les résultats d'une enquête menée sur l'utilisation d'outils numériques dans des bureaux d'architecture belges de petite et moyenne taille permettront de décrypter les tendances actuelles.

<http://www.cafenumerique.org/liege/event/impact-de-la-transformation-digitale-en-architecture/>

## AVANCEE OU COQUILLE VIDE ?

A suivre prochainement, l'analyse future des associations professionnelles & CfgOA

### Une assurance désormais obligatoire pour les architectes et les entrepreneurs

**Communiqué de presse – Cabinet du Ministre Willy BORSUS  
20 Octobre 2016**

*Il s'agit d'une réponse à un problème attendue depuis 2007 dans le monde de la construction : les entrepreneurs et autres prestataires de services de la construction (bureau d'études, ingénieurs,) ... devront désormais tous souscrire une assurance en responsabilité civile décennale, comme le font déjà actuellement les architectes.*

*C'est ce que prévoit **un projet de loi approuvé ce jeudi au Conseil des ministres**. Le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs Kris Peeters et le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME Willy Borsus l'ont conjointement décidé : « Le projet de loi met fin à un conflit et à la distinction qui existait entre les architectes et les entrepreneurs. L'assurance en question couvre les risques et améliore la position du maître de l'ouvrage. »*

*L'assurance obligatoire de la responsabilité décennale sera donc désormais obligatoire aussi pour les entrepreneurs et les bureaux d'étude (actuellement, c'était le cas uniquement pour les architectes).*

#### **Champ d'application**

*Elle concerne la solidité, la stabilité et l'étanchéité du gros œuvre fermé. Elle est limitée aux biens destinés au logement et aux travaux pour lesquels l'intervention d'un architecte est requise.*

*La garantie maximale par sinistre est de 500.000 euros, en fonction de la valeur de l'immeuble.*

*Les assurés ont le choix entre une police annuelle et une police par projet. Les entrepreneurs et autres prestataires de services peuvent contracter conjointement une police pour l'ensemble des travaux.*

**Le Ministre Willy Borsus déclare : "Il s'agit d'une solution à un problème attendue depuis 2007 et qui constitue une réelle avancée ainsi qu'une simplification pour les consommateurs désormais mieux protégés."**

**Kris Peeters ne dit pas autre chose : «C'est la fin de la discrimination entre les architectes et les entrepreneurs et cela permettra de mieux réguler le marché de la construction et de mieux protéger le consommateur. »**

#### **Accompagnement**

*Un arrêté royal peut désigner une commission d'accompagnement, mais l'initiative revient aux associations professionnelles. Une commission d'accompagnement est surtout utile pour les jeunes architectes et autres entrepreneurs désireux de souscrire une assurance. Un fonds de garantie peut également être créé ultérieurement par arrêté royal. Les entrepreneurs et architectes pourront opter pour un cautionnement en lieu et place d'une assurance.*

**Vendredi 18/11/2016 - Conférences ARALg -**

**« Technique de levé 3D, applications dans le domaine architectural »**  
**N. SARTON du bureau de géomètres 2BH - 14h00**

Le relevé par nuage de points combine un relevé sur site au moyen d'un appareillage laser spécifique et l'exploitation des données (en général plusieurs millions voire plusieurs milliards de points) au moyen d'un logiciel spécifique.



Une fois les données traitées, on obtient un modèle 3D à partir duquel il est possible de :

- Visualiser ou manipuler le modèle 3D
- prendre des distances dans le modèle, sans devoir retourner sur place.
- isoler des parties de nuage de point en composants métier (structures, tuyauteries, etc...)
- réaliser des tranches dans le nuage (coupes, profils en long ou vues en plan 2D) à n'importe quel endroit.

Mr SARTON viendra expliquer la technique de ce type de relevé, ses avantages et ses contraintes.

**Solutions innovantes combinant ventilation hygiénique et confort thermique**  
**S. LABILLOY - Société RENSON - 15h00**

Conférence portant sur l'optimisation et l'association de systèmes permettant d'améliorer le confort de vie et d'abaisser les dépenses énergétiques : présentation de nouveaux produits, et de leur encodage au sein de la PEB.



**LA WICC Liège/Namur - Présentation - 18H30**

**La WICC - Réception dînatoire - 20h30 à 22h00**

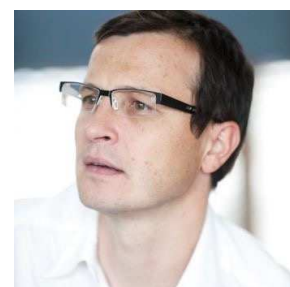
Inscription obligatoire avant le 14 novembre 2016 via [www.energiesplus.be/code-promo/wicc](http://www.energiesplus.be/code-promo/wicc)

**Dimanche 20/11/2016 - Conférence ARALg -**

**« Bâtiments à Basse consommation et Passifs : les pièges à éviter » – Architecte D. FRANZEN (bureau FHW) - 14h00**

FHW architectes est depuis sa création un défenseur des bâtiments à faible consommation et/ou passifs.

A ce titre, l'architecte Damien FRANZEN viendra parler de son expérience dans ce domaine. Il commencera par rappeler les différences entre les notions de basse consommation d'énergie ou celles de bâtiments passifs, avant d'aborder d'autres thèmes qui y sont liés, tels que la surchauffe et la ventilation, en insistant sur les problèmes éventuels et les pièges à éviter.







# WiCC

L'information des fabricants vers le monde de la Construction !

Les fabricants **VOUS** informent  
régulièrement de leurs **nouveautés**... Une  
initiative de **18 fabricants**,

Tous **leaders** en leur marché.

## WiCC

Le **WiCC** Liège/Namur, a l'immense plaisir de vous convier à une soirée tout à fait exceptionnelle le vendredi **18 novembre** prochain, lors du salon **Energies +** à Marche en Famenne.

### Dès 18h30

Tous les fabricants partenaires seront présents avec des stands individuels dans la salle au premier étage. Participation sur présentation de l'invitation qui pourra être obtenue par le lien ci-dessous.

Après une courte présentation du **WiCC**, la soirée sera suivie d'un **walking diner**.

Le salon **Energies +** se tiendra **les 18, 19 et 20 novembre** sur le site de la WEX à Marche-en-Famenne.

Informations pratiques via le site : <https://www.energiesplus.be/>  
Inscription sur : [www.energiesplus.be/code-promo/wicc](http://www.energiesplus.be/code-promo/wicc)

### 20h30 - 22h00

Buffet dînatoire en compagnie des représentants des sociétés participantes.

Cette soirée sera organisée en collaboration avec **l'ARALg**.

Réservation indispensable avant le 14 NOVEMBRE 2016 via le site internet [www.wicc.be](http://www.wicc.be) et ce pour la bonne organisation de l'évènement.

**site internet : [www.wicc.be](http://www.wicc.be)**



## GROHE reçoit au Centre Design à Liège

GROHE avait invité une soixantaine d'architectes à une fin d'après-midi récréative et instructive. En débutant par la visite guidée de la Gare des Guillemins suivie par une présentation de la tour des Finances déjà occupée et du nouveau quartier qui bientôt s'édifiera à ses pieds.

*Attardons nous à cette partie urbanistique en devenir.*

Présentée en images projetées (vidéo) par un architecte du bureau Jaspers-et Eyers, auteur du projet, nous avons appris l'importance de cette réhabilitation urbaine dans un quartier où l'habitat devant la gare a été largement démoli pour créer l'esplanade, la tour des Finances et le nouvel ensemble immobilier.

*Une troisième partie nous attendait.*

Les activités ambulantes sont à la mode : mobil-home, food-truck, etc. Et bien Grohe nous a sorti son truck à lui : un Grohe-truck, exposition mobile de son matériel sanitaire.

En voyant ce dernier, par sa modernité et son élégance, on peut affirmer que Grohe

Ce dernier s'étendra de la rue de Sclessin (où passera le tram...!) jusqu'au pied de la tour des Finances regroupant commerces, bureaux et logements dans un ensemble s'élevant progressivement en hauteur vers la tour.

tenait parfaitement sa place au Centre du Design.

Une nouveauté surprenante: un robinet avec capteur électronique qui règle le débit de l'eau !

Décidément l'électronique nous suit partout, de la salle de bain au bureau.



*Conférence et présentation des produits se déroulaient au Centre du Design.  
Parlons-en et voyons-le :*



Un tout nouveau bâtiment, en bordure de l'esplanade de la gare, à l'architecture surprenante à plus d'un point de vue.

Tout d'abord par l'obliquité de son architecture tant extérieure qu'intérieure, la photo ci-jointe vous en donne un aperçu.

Ensuite par son revêtement extérieur en toile micro-perforée.

A la limite, elle servirait de support pour des projections lumineuses extérieures, l'esplanade s'y prêterait.

A quoi sert ce bâtiment du design ?

Pour terminer cet après-midi, l'heure du dîner en soirée étant arrivée, Grohe nous invitait à prendre un repas tout en petites dégustations.

Servis dans le hall de réception et d'exposition du rez-de-chaussée, nous y avons apprécié les lieux et le walking- dîner qui nous fut servi.

Nous remercions GROHE pour son passage à Liège

*Georges FOULON*

## Inauguration de la rénovation du bâtiment du Génie Civil au Val Benoit



*en 2016*



*en 1937*

Enfin on y arrive, nous suivons le projet depuis 2010.

La mémoire de Joseph Moutschen est sauve, tout comme le fut celle de Georges Dedoyard avec la piscine de la Sauvenière.

La restauration, tenant compte de nouveaux impératifs d'occupation et d'isolation, est de qualité et respecte l'idée initiale de l'architecte.

*A titre de complément, revoyez notre article à ce sujet, dans la Grenouille de septembre 2015*

Quelques photos vous en diront plus qu'un long texte.



*\* L'intérieur de la cage d'escalier, très "Art déco" et son cadre architectural extérieur, avec une note "Bauhaus"*



En façade vers le quai, le nouveau mur rideau posé en décalage par rapport à l'ancienne façade, isole parfaitement le bâtiment.

*\* Le bloc annexe- ancien hall d'essai des matériaux- a été rénové et rendu à ses limites d'origine, la façade sud a été reconstruite comme en 1937.*

*\* La restauration du pavillon annexe lui a gardé toute son élégance.*



*Bloc annexe*



*Pavillon annexe*

*\* La nouvelle passerelle traversant la cour intérieure - à l'emplacement des anciens auditoires- attire l'attention, elle est toute en légèreté et transparence.*

